



# Monestier de Clermont

## Procès Verbal de réunion du Conseil Municipal du 15 juillet à 20h00

### PRESENTS

---

R.Chalvin - B. Fillit - C.Fiorucci - E Froment - S.Godefroy – D. Jausent – M. Lafossas - J. Lucsanszky – L. Paccalet – D. Parlouar - C.Riondet - L .Viillard – MJ. Villard

### ABSENTS

---

**Marc DELMAS donne pouvoir D.JAUSSENT**  
**Pierline HUNCKLER donne pouvoir à E.FROMENT**

### SECRETAIRE de SEANCE

---

**Bernard FILLIT**

### Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal

**Mr FILLIT souhaite modifier une phrase dans le rapport de la commission Assainissement : « Beaucoup d'eaux parasites arrivent à la STEP. Il sera nécessaire de mettre plus de chlorure ferrique. Les travaux du Fanjaret sont terminés. »**

Présentation du SDIS par François RIONDET

28 SPV. Environ 350 interventions dans l'année.

Il y a toujours deux SPP tous les jours à la caserne mais ils ne sont pas attachés à celle de Monestier. Gardes tous les week-ends.

Le recrutement se fait à partir de 16 ans et l'âge limite de la fin de carrière a été repoussé à 65 ans.

Plan de sauvegarde communal : le Préfet délègue au Maire qui travaille lui-même en collaboration avec le SDIS.

Les bornes incendies sont sous la responsabilité de la commune et contrôlées par le SDIS. A partir de 2015, ce sera la commune qui effectuera les contrôles. Elles doivent être déneigées correctement pour en faciliter l'accès.

Le Conseil Municipal est invité à visiter la caserne.

### DELIBERATIONS

---

- **Tarifs piscine**

La commission propose au Conseil Municipal de pratiquer une réduction de 20% sur la carte saison en faveur des personnes porteuses de handicap.

- **Décisions modificatives sur chaque budget** (Commune-CCAS-Assainissement)

Les affectations de résultats sur les budgets primitifs doivent désormais être au centime près.

- **DM N°2 sur le budget Assainissement**

Des travaux sont à faire impérativement sur la STEP (changement du tamis, un surpresseur, une pompe), il convient donc de basculer des crédits du fonctionnement vers l'investissement.

- **Bail de la gendarmerie**

Le bail en cours arrivant à terme, il convient de le renouveler. C'est un bail de 9 ans avec un loyer annuel de 60 000€.

- **RPQS du SIGREDA**

Après présentation de celui-ci, consultable en Mairie, accord du CM.

## **COURRIER**

---

### **AMF : Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.**

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de Monestier de Clermont rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de Monestier de Clermont estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes. C'est pour toutes ces raisons que la commune de Monestier de Clermont soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

### **Accord du Conseil Municipal**

## **RAPPORT DES COMMISSIONS**

---

### **CDCT**

- Réunion LEADER : les fonds européens arrivent à échéance fin 2014. Il reste du financement. Prévoir un dossier pour le Pont des Gagères.
- Projet d'installation du très haut-débit.
- Réunion pour les écoles : sur l'école maternelle il y a assez de place. Pas de problème. Sur l'école primaire, ouverture d'une classe à la rentrée. Projet de construction d'un groupe scolaire modulaire.
- Finances : structure déficitaire. Il faut faire des économies. Revoir les compétences (notamment Ecoles)

### **VOIRIE – TRAVAUX**

Services techniques : 48 actions engagées et 39 tâches récurrentes.

Pont des Gagères : appel d'offre le 11 juillet. La décision définitive sera prise le 18 juillet. Le pont sera déplacé et du coup en grande partie sur la commune de Monestier de Clermont.

Problème d'éclairage public dans le bas village.

### **ASSAINISSEMENT**

Passer la commande à l'entreprise CROS.

Réception des travaux du collecteur du Fanjaret prévue fin juillet.

### **PISCINE-CAMPING**

Le rapport de l'eau est bon. Quelques pièces ont été changées. Revoir le problème de chloration. Penser à neutraliser la cuve à fioul.

Le bilan camping de mai et juin est catastrophique. Les recettes ne couvrent pas les salaires. Prévoir éventuellement de réduire les plages d'ouverture.

Une rencontre est prévue avec la responsable du camping le 18 juillet suite à un courrier de campeuses.

Le 20 juillet : 25 ans du camping

Le 9 août : Pot du camping

## **ARMEES**

Cérémonie du Col du Fau le 20 juillet à 11h00. Apéritif préparé par la commune de Roissard.

Le plan de sauvegarde est obsolète (noms, prénoms, n° de tel....).

## **J E P E**

Réflexion sur la sécurité. Le car de l'école primaire qui va à l'APAS passe par l'arrière du collège. Il faut trouver une autre solution.

Projet de création d'une cantine pour l'école primaire.

Une sortie est prévue en septembre pour le Conseil Jeunes.

## **SPORTS - ASSOCIATIONS**

Planning à faire pour 2014/2015 sur l'utilisation des gymnases, rencontre avec JM. TATIN pour faire le point sur l'occupation.

Voir la CDCT pour la convention d'utilisation de l'ancien gymnase.

FORUM des associations le 6 septembre.

## **ANIMATION**

Le feu d'artifice a été annulé pour intempéries. Le spectacle de Trièves en Scène a été perturbé lui aussi par le mauvais temps.

## **CIMETIERE**

Plainte que l'herbe est haute , elle sera coupée la semaine prochaine.

## **MARCHE-COMMERCE**

Réalisation de panneaux pour indiquer les producteurs locaux par Mme LUCSANSZKY.

Quelques petits problèmes entre les producteurs et le primeur.

Recontacter le poissonnier.

## **URBANISME**

Prochaine réunion le 17/07 à 20h15 et le 21/07 pour les permis de construire.

Commission aménagement de l'espace à la CDCT.

En juillet 2015 , la DDT n'instruira plus les permis de construire. Réfléchir pour une prise en charge par la CDCT.

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : si une mise en place se fait, il sera nécessaire d'adapter le PLU de Monestier de Clermont. Mme VILLARD précise que si tel était le cas, la commune ne pourrait plus appliquer l'urbanisme qu'elle souhaite.

Le 19 juin a eu lieu le première réunion « Embellir le village »

## **BUDGET**

Dépenses générales : 54 % Dépenses de personnel 49 %

Recettes de piscine-camping pas très bonnes.

L'emprunt est fait ainsi que la ligne de trésorerie.

## **LOGEMENT**

Le T1 Bis au 136 grand rue se libère. Les loyers des logements du 136 vont être revus à la baisse.  
Le T4 Avenue de l'Oche est un logement SIALDI.

## **COMMUNICATION**

Transmettre les informations pour le site internet de la commune à Mme RIONDET.  
Prochain bulletin municipal début septembre.

## **CCAS**

Réunion le 16 juillet à 18h00.

## **RESSOURCES HUMAINES**

Entretiens avec M.BORDET et MME CREVOULIN. Les autres agents auront leur entretien d'ici fin octobre.  
Revoir les règles de calcul des RTT.

## **SEDI**

Présentation par Mr FROMENT. Le Comité syndical a eu lieu à Alpexpo le 23/06. Elections du président et des vices-présidents. Plusieurs commissions existent au niveau SEDI et celui-ci gère plus de 22 millions de travaux par an.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Définir l'adresse des maisons « BERTIN » qui sont en construction : il est décidé 4 TER Grand rue.

Sonorisation du marché le dimanche, voir avec la sacem.

## **DATES À RETENIR**

**Prochain Conseil lundi 1<sup>er</sup> septembre à 20h00.**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30**